





COLLOQUE AFA - 1er juin 2022

"La conformité anticorruption, un instrument de la souveraineté nationale"

Objectif du colloque: mettre en perspective les enjeux de la conformité anticorruption, que promeut l'AFA, pour renforcer la sécurité juridique de toutes les entreprises, aussi bien en France qu'à l'international, garantir l'attractivité économique de la France, restaurer sa souveraineté judiciaire et lui permettre de prendre la part qui lui revient dans la lutte contre la corruption transnationale.

9h00: Introduction

Propos introductif du Général Benoît DURIEUX, Directeur de l'IHEDN Intervention de Charles DUCHAINE, Directeur de l'AFA Intervention de Thomas COURBE, Directeur général des entreprises, commissaire à l'information stratégique et à la sécurité économiques



COLLOQUE AFA - 1er juin 2022

9h30-10h45 : Table ronde #1 : Les lois extraterritoriales destinées à lutter contre la corruption exposent-elles les entreprises françaises actives à l'international à des risques de déstabilisation ?

Cette première table ronde sera consacrée aux risques de déstabilisation auxquels peuvent être confrontées les entreprises françaises actives à l'international qui seraient impliquées dans des faits de corruption et aux potentielles répercussions pour l'Etat luimême lorsque ces entreprises ont pour lui une dimension stratégique.

Cette table ronde sera l'occasion d'échanger notamment sur :

- la nouvelle stratégie américaine de lutte contre la corruption ;
- les nouvelles mesures anticorruption prises par la République populaire de Chine ;
- les nouveaux régimes de sanction de politique étrangère américain (Magnitsky Act) et britannique (Global Anti-corruption sanction regulation), qui peuvent sanctionner des entreprises et des individus impliqués dans des faits de corruption, sans enquête judiciaire ou décision de justice.

Modératrice: Amélie Férey, Chercheuse, Coordinatrice du Laboratoire de recherche sur la défense (LRD), Centre des Études de Sécurité de l'Institut français des relations internationales

Intervenants:

- Jean-Hugues SIMON-MICHEL, Directeur des affaires internationales, stratégiques et technologiques au secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN)
- Joffrey CÉLESTIN-URBAIN, Chef du service de l'information stratégique et de la sécurité économiques (SISSE)
- Bernard CAZENEUVE, ancien Premier ministre, Avocat associé au sein du cabinet August Debouzy
- Jean-Marie GAUVAIN, Directeur des risques, de la conformité et du contrôle interne du Groupe Casino, Déontologue Groupe

COLLOQUE AFA - 1er juin 2022

10h45-11h00 : Échanges avec la salle 11h00-11h15 : Pause

11h15-12h30 : Table ronde #2 : La conformité anticorruption, un outil permettant à la France de prendre la part qui lui revient dans le concert des Nations et de restaurer sa souveraineté

Cette deuxième table ronde sera dédiée à la réponse apportée par la France pour protéger les entreprises françaises actives à l'international, au travers plus particulièrement des obligations introduites par la loi Sapin II relatives au déploiement d'un programme de conformité anticorruption. En s'alignant sur les plus hauts standards internationaux, le référentiel français anticorruption vise avant tout à sauvegarder leurs intérêts en prévenant les faits de corruption. Ce faisant, les entreprises françaises conformes à la loi Sapin II participent, sur la scène internationale, au renforcement de l'intégrité de la vie des affaires.

En outre, la table ronde s'attachera à montrer que la loi Sapin II restaure la souveraineté judiciaire de la France en cas de survenance de faits de corruption (CJIP et monitoring de l'AFA), au profit d'une bonne administration de la justice.

La table ronde conclura par la perception du dispositif français vu du Groupe de travail de l'OCDE sur la corruption dans le cadre des transactions commerciales internationales.

Modératrice: Amélie Férey, Chercheuse, Coordinatrice du Laboratoire de recherche sur la défense (LRD), Centre des Études de Sécurité de l'Institut français des relations internationales

Intervenants:

- Charles DUCHAINE, Directeur de l'AFA
- Jean-François BOHNERT, Procureur de la République financier (Parquet national financier)
- Bertrand BREHIER, Directeur des affaires juridiques de la Société Générale
- Patrick MOULETTE, Chef de la Division Anti-Corruption, Direction des affaires financières et des entreprises de l'OCDE

COLLOQUE AFA - 1er juin 2022

12h30-12h45 : Échanges avec la salle 12h45 : Pause déjeuner

14h15-15h30 : Table ronde #3 : Intelligence économique et sécurité informatique, points de vigilance dans la mise en œuvre des programmes de conformité anticorruption

Dans un contexte où l'éthique, dans les textes comme dans la pratique, irrigue de plus en plus la vie des affaires, cette troisième table ronde sera consacrée aux points de vigilance à envisager en matière d'intelligence économique et de sécurité informatique afin de préserver le capital immatériel de l'entreprise et les avantages compétitifs qui en découlent. Ces mesures préventives visent à contribuer à la protection de la souveraineté économique.

La table ronde sera notamment l'occasion d'échanger sur le recours croissant, par les entreprises, à des prestataires extérieurs pour les accompagner sur tout ou partie de leur programme de conformité anticorruption ainsi qu'à la digitalisation de certaines mesures.

Modératrice : Chantal Cutajar, Enseignant-chercheur à l'Université de Strasbourg

Intervenants:

- Mathieu KAHN, Sous-directeur, responsable du pôle des opérations, adjoint au chef du SISSE
- Yves VERHOEVEN, Sous-directeur stratégie à Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI)
- Audrey MORIN, Présidente du comité conformité et déontologie du MEDEF, Group Compliance Director chez Schneider Electric
- Emmanuel PITRON, Senior vice-president de l'ADIT

COLLOQUE AFA - 1er juin 2022

15h30-15h45 : Échanges avec la salle 15h45-16h00 : Pause

16h00-17h00 : Table ronde #4 : La conformité anticorruption, levier de performance économique des entreprises et d'attractivité des territoires

Cette quatrième table ronde visera à montrer que la conformité anticorruption, qui repose sur un dispositif contraignant, représente désormais une « fonction pivot » de l'entreprise, dont l'action transversale et les méthodes de travail constituent un outil précieux aux mains de l'entreprise pour sécuriser les actifs de l'entreprise et améliorer sa performance, par une meilleure connaissance de ses risques et de ses tiers et une meilleure maîtrise de ses processus. Créatrice de valeur pour les entreprises, la conformité anticorruption au service de la maîtrise des risques d'atteintes à la probité des acteurs publics sert également l'attractivité et la compétitivité des territoires.

Modératrice : Chantal Cutajar, Enseignant-chercheur à l'Université de Strasbourg

Intervenants:

- Charles DUCHAINE, Directeur de l'AFA
- Catherine DELHAYE, Présidente du Cercle de la compliance, Directrice de l'éthique et de la conformité de Valeo
- Marc SAUVAGE, Directeur général adjoint de la Région Île-de-France, en charge des achats, de la performance, de la commande publique et du juridique

17h00-17h15 : Échanges avec la salle 17h15-17h30 : Conclusion du colloque





Retrouvez l'Agence française anticorruption sur <u>www.agence-française-anticorruption.gouv.fr</u>

- afa@afa.gouv.fr
- @AFA_Gouv
- in agence-francaise-anticorruption

23, avenue d'Italie 75013 Paris - 01 44 87 21 24

